

Extrait du Paroisses d'Erquy et de Pléneuf

<http://erquy-pleneuf.catholique.fr/spip.php?article1218>

# La COP22 veut sauver l'accord de Paris

- Actualités - COP21 -



**Cop 21** Date de mise en ligne : mercredi 4 janvier 2017  
**ÉGLISE  
CATHOLIQUE**

---

Copyright © Paroisses d'Erquy et de Pléneuf - Tous droits réservés

---

**L'annonce de l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis soulève des inquiétudes. Parmi les plus soucieux, les participants à la COP 22, réunis à Marrakech, qui doivent fixer les règles d'application de l'accord de Paris sur le climat.**

**François Hollande a demandé hier aux États-Unis de respecter les engagements pris à Paris l'an dernier lors de la COP21.**

**À Marrakech, chacun cherche l'antidote pour sauver la dynamique enclenchée par l'accord sur le climat.**

Sauver l'accord de Paris sur le climat. Experts, négociateurs, ONG, et depuis hier chefs d'État et ministres réunis à Marrakech n'ont qu'un seul mot d'ordre : sonner la mobilisation générale pour que l'élection de Donald Trump ne porte pas un coup fatal à l'action mondiale contre le changement climatique.

« *L'accord de Paris est irréversible en droit, dans les faits et dans les consciences* », a ainsi martelé hier François Hollande, à la tribune de la COP22. « *Les États-Unis sont la première puissance économique mondiale, le deuxième émetteur de gaz à effet de serre, ils doivent respecter les engagements qui ont été pris, a-t-il enchaîné. Ce n'est pas seulement leur devoir, c'est aussi leur intérêt.* »

Auparavant, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, avait rappelé que la détermination à agir ensemble devait être « *plus grande que jamais* », alors que les « *cinq dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées à la surface de la terre* ».

Un an après l'adoption de l'accord de Paris sur le climat, la COP22 de Marrakech devait être une fête. Un moment de célébration, alors que 109 pays ont déjà ratifié l'accord, permettant son entrée en vigueur le 4 novembre dernier. « *Jamais dans l'histoire des Nations unies un traité n'est entré en vigueur aussi rapidement* », a souligné hier Ban Ki-moon.

L'élection de Donald Trump, climatosceptique et grand défenseur du charbon et du pétrole, a fait l'effet d'une douche froide sur les délégations réunies à Marrakech depuis le 7 novembre pour définir les règles d'application de l'accord de Paris. Entre expectative et méthode Coué, la communauté des experts climatiques tente de trouver la parade à une éventuelle défection du deuxième émetteur mondial de gaz à effet de serre. « *Il y a eu un effet fédérateur parmi les groupes de travail* », assure le chercheur Thomas Spencer (Iddri) qui assiste comme observateur à certains travaux. « *Nous avons très bien avancé sur les points techniques* », confirme un habitué des négociations.

L'Union européenne et même la Chine sont vite montées au créneau pour colmater la brèche. Le chef de la délégation chinoise ne manque pas une occasion de rappeler l'engagement de son pays à mener le combat contre le changement climatique. « *La position de la Chine ne va pas changer*, a confirmé Xie Zhenhua. *Nous continuerons notre transformation vers une économie bas carbone.* »

Le tandem Chine - États-Unis avait joué un rôle central pour parvenir l'an dernier à la conclusion d'un accord universel, engageant l'ensemble des pays du monde dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. L'engagement réitéré de la Chine est un élément crucial pour conforter la portée de l'accord de Paris : à lui seul, le géant asiatique émet en effet 29 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>.

Autre antidote qui nourrit les conversations dans les allées baignées de soleil de la COP22 : la conviction que l'action climatique des États-Unis n'est pas concentrée dans les mains d'un seul homme, fût-il le président. « *L'industrie des énergies renouvelables emploie déjà 2,5 millions d'Américains*, souligne Mindy Lubber, du groupe de réflexion américain WRI. *Et c'est l'un des secteurs économiques qui enregistrent la plus forte croissance.* »

Ban Ki-moon lui-même a rappelé que l'État de Washington ou la Californie, mais aussi des villes comme Las Vegas, se sont engagés dans des politiques volontaristes de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. « *Le monde des affaires et la société civile américaine sont engagés dans cette dynamique* », souligne Manuel Pulgar-Vidal, ancien ministre péruvien de l'environnement, désormais chargé du climat et de l'énergie au WWF.

Reste que l'incertitude domine. « *Je n'ai pas eu de contact avec l'équipe suivante, a reconnu lundi le négociateur en chef américain, Jonathan Pershing. Je ne sais pas ce qu'ils vont faire* ».

Les États-Unis vont-ils formellement se retirer de l'accord de Paris, comme l'a promis le candidat Trump durant la campagne ? Personne n'a la réponse pour le moment.

Juridiquement, un pays ayant ratifié l'accord de Paris peut s'en extraire au bout de quatre ans, préavis compris. Mais l'accord prévoit une autre option : il est possible juridiquement de sortir de la convention des Nations unies sur le changement climatique, cette fois dans un délai d'un an. Cette convention a été adoptée au sommet de la terre, à Rio en 1992, et est entrée en vigueur en 1994. C'est elle qui abrite le protocole de Kyoto ou l'accord de Paris, qui ont pour objectifs de mettre en oeuvre ses principes, et notamment la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau acceptable. « *Sortir de la convention climat signifierait tout bonnement sortir de la communauté internationale et tourner le dos au multilatéralisme* », assure un diplomate. Un scénario catastrophe que personne, à Marrakech, ne veut envisager sérieusement.

Outre cette option - qui ouvrirait une période d'incertitude majeure pour le monde, pas seulement dans le domaine climatique -, de nombreux observateurs redoutent le choix de la passivité, susceptible d'endommager la dynamique enclenchée l'an dernier à Paris. Car chaque pays a mis dans la corbeille de l'accord son plan d'action national pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, selon les modalités de son choix. Mises bout à bout, ces contributions conduisent le monde vers un réchauffement moyen proche de 3 degrés - et pas des 2 degrés maximum conseillés par les scientifiques et repris dans les objectifs de l'accord.

Le coup de force des diplomates est d'avoir obtenu à Paris l'obligation pour chaque signataire de revoir ses ambitions à la hausse tous les cinq ans, les plus optimistes plaidant pour que ce rééchelonnement intervienne dès 2020, au regard de l'urgence climatique. « *Il faut faire plus par rapport à ce qui est prévu dans les contributions initiales* », a reconnu lundi le négociateur américain, Jonathan Pershing. Les ONG avaient notamment souligné la faiblesse de la proposition américaine, prévoyant une réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 26 à 28 % d'ici à 2025, par rapport à ses émissions de 2005. Or on peut douter de la bonne volonté de l'administration Trump de revoir à la hausse les objectifs américains. « *Il existe un risque de contagion vers d'autres pays qui n'auraient pas envie non plus de rehausser leur ambition* », reconnaît un négociateur. « *Ce risque oblige les autres parties, notamment l'Union européenne ou la Chine, à être encore plus volontaristes* », plaide Aurélie Ceinos, responsable Climat de l'ONG Care.

Pour maintenir la pression sur la nouvelle administration américaine, Manuel Pulgar-Vidal compte sur les citoyens américains. « *À nous de leur faire comprendre que la lutte contre le changement climatique, c'est aussi des jobs et de la sécurité.* »

Marrakech

De nos envoyées spéciales Marine Lamoureux et Emmanuelle Réju

La Croix 16 11 2016